



PREAVIS N° 53 / 2016

de la Municipalité au Conseil communal

relatif à une

Demande de crédit pour la réfection partielle de
la salle de la Rotzérane « 1995-2015, 20 ans »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

La salle polyvalente de la Rotzérane a été inaugurée au printemps 1995. Cette ambitieuse réalisation pour une commune de la taille de Roche a fêté ses 20 ans l'an dernier. Malgré le passage des ans, nous constatons l'excellente tenue de ce complexe. Mais l'utilisation soignée et respectueuse des infrastructures ne peut masquer le temps qui passe, et avec les années, l'usure gagne un certain nombre d'éléments.

La Municipalité, encouragée par les remarques et vœux réitérés de la Commission de gestion, a donc décidé de vous soumettre la présente demande de crédit.

2. ETAT DE LIEUX

2.1 Toiture :

L'étanchéité de la toiture présente des faiblesses à certains endroits. Les utilisateurs de la salle ont constaté des fuites et pénétration d'eau dans les locaux.

2.2 Portes :

Côté sud, les 2 portes d'accès à la scène et aux locaux techniques, en bois, sont complètement décolorées et usées.

2.3 Décoration de la salle :

Les tapis bleu ciel et bleu foncé sont par endroit déchirés, décolorés et sales.

2.4 Mobilier :

Lors de l'installation de la salle, il a été acheté 20 tables en bois pliables ; les autres tables utilisées depuis lors sont, soit les tables orange de l'USL, soit les vieilles tables en métal qui datent des années septante.

2.5 Vaisselle :

200 couverts, c'est le nombre prévu pour les manifestations dans cette salle. Nous avons constaté que régulièrement, nous hébergeons jusqu'à 300 convives.

3. AMELIORATIONS, REMISE EN ETAT

Toiture : Réfection de la totalité de la rotonde

- | | | |
|------------------------------|-----|----------|
| • Etanchéité du toit | CHF | 35'000.- |
| • Pose de crochets antichute | CHF | 4'000.- |
| • Démoussage et traitement | CHF | 2'000.- |

Portes :

- | | | |
|---|-----|----------|
| • Remplacement des 2 portes en bois par des portes en aluminium | CHF | 18'000.- |
|---|-----|----------|

Décoration de la salle :

- | | | |
|---|-----|---------|
| • Remplacement du tapis dans divers endroits, remplacement du cordon sur le haut du tapis par un seuil aluminium, recollage, arrachage, coupage des fils, montage d'un pont roulant | CHF | 2'000.- |
|---|-----|---------|

Mobilier

- | | | |
|-------------------------------------|------------|----------------|
| • Achat de 20 tables à 450.-/pce | CHF | 9'000.- |
| • Achat de 300 couverts* à 30.-/pce | <u>CHF</u> | <u>9'000.-</u> |

| | | |
|--------------|------------|-----------------|
| TOTAL | CHF | 79'000.- |
|--------------|------------|-----------------|

* Les 200 existants seront stockés et utilisés dans la buvette

4. CONCLUSIONS

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 53/2016 de la Municipalité au Conseil communal relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la salle de la Rotzérane « 1995-2015, 20 ans »
- Où** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide**
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre des travaux de réfection partielle de la salle de la Rotzérane
 2. De lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 79'000.-
 3. De financer ce montant par la trésorerie courante
 4. D'amortir ces travaux sur une durée de 10 ans

Adopté en séance de Municipalité le 24 mai 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

| | | |
|---|---|--|
| <p>Le syndic</p>  <p>Chr. Lanz</p> |  | <p>La secrétaire</p>  <p>C. Pilloud</p> |
|---|---|--|

Délégué(s) de la Municipalité : M. Rémy Roulet, municipal

Annexe : Photos pour commission